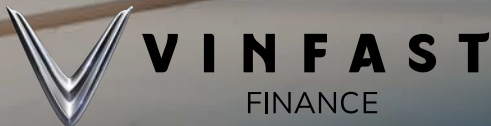


Roulez l'esprit tranquille



Plan Usure Plus de SCI

Tous les véhicules subissent une certaine usure au fil des kilomètres parcourus. Avec le Plan Usure Plus de SCI, les frais liés à l'usure excessive du véhicule seront couverts, c'est-à-dire les dommages qui ne sont pas considérés comme de l'usure normale. Au retour du véhicule à la fin de la location, le Plan Usure Plus de SCI sera activé et vous permettra d'économiser sur les frais imprévus liés à l'usure excessive.

Avantages du Plan Usure Plus de SCI

Exemption pouvant atteindre 7 500 \$ sur les frais admissibles liés à l'usure excessive**

COMPREND

- Glace fissurée, ébréchée, rayée ou brisée
- Bosses, rayures ou rainures
- Dommages à la peinture
- Pneus usés – sauf les pneus d'hiver
- Dommages aux pare-chocs – chromés et non chromés
- Roues endommagées – en alliage et en acier
- Lentilles rayées
- Taches, brûlures et entailles sur le garnissage
- Dispositif d'attelage endommagé*
- Enjoliveurs de roues bossés et endommagés
- Moulures endommagées*
- Marchepieds endommagés*
- Composants audio d'usine brisés
- Moquettes ou tapis protecteurs brûlés, roussis ou tachés par l'eau
- Clés brisées
- Pièces manquantes (prix inférieur à 150 \$)

* S'applique uniquement aux pièces posées à l'usine ou par le concessionnaire avant le début de la location

**Les dommages liés à un seul incident et Québec supérieurs 1 000 \$ ne sont pas couverts

Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire à propos du Plan Usure Plus de SCI.

Conditions du programme et admissibilité

- Offert sur les voitures neufs et jamais immatriculés affichant moins de 10 000 km au compteur au début de la location
- Doit être acheté à la date d'entrée en vigueur de la location
- Véhicules utilisés en usage commercial non admissibles (p. ex. UBER, paysage, construction)
- Aucune franchise
- Annulable dans les 60 jours qui suivent l'achat

Le présent dépliant donne un aperçu de la couverture à des fins de marketing uniquement; il ne s'agit pas de la convention. Veuillez vous reporter à la convention où figurent les détails concernant la couverture ainsi que les conditions, limites et exclusions.

Si vous avez des questions concernant les avantages que procure le Plan Usure Plus de SCI, veuillez communiquer avec notre administrateur AMT Warranty Company of Canada au 1-888-257-9256

Usure excessive



Couvre les frais liés à l'usure excessive sur de nombreux éléments, des frais qui vous seraient autrement imputés.